



AMHERST | ARUNDEL | BARKMERE | BRÉBEUF | HUBERDEAU | IVRY-SUR-LE-LAC | LABELLE
LA CONCEPTION | LAC-SUPÉRIEUR | LAC-TREMBLANT-NORD | LA MINERVE | LANTIER
MONT-BLANC | MONTCALM | MONT-TREMBLANT | SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES | VAL-DAVID | VAL-DES-LACS | VAL-MORIN

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Travaux de réfection sur le P'tit Train du Nord

Le tronçon de la piste du parc linéaire entre les municipalités de Sainte-Agathe-des-Monts et Mont-Blanc sera pavé

Mont-Blanc, le 17 avril 2023 – Afin de corriger de nombreuses problématiques techniques et environnementales et dans le but d'améliorer l'accessibilité et l'expérience des utilisateurs, la MRC des Laurentides va de l'avant avec la réfection d'un tronçon de plus de 18km entre Sainte-Agathe-des-Monts et Mont-Blanc. C'est grâce à la confirmation de la participation financière de ses partenaires ainsi que de l'octroi de plusieurs subventions des gouvernements provinciaux et fédéraux que ces travaux peuvent être réalisés dès cet été.

Un tronçon problématique

Reconnue pour ses problèmes de drainage et d'assise molle, cette partie de la piste linéaire représente celle pour laquelle la Corporation du P'tit Train du Nord reçoit le plus de plaintes des utilisateurs. La surface de roulement devient parfois impraticable de sorte que la partie sud et nord de la piste linéaire sur le territoire de la MRC des Laurentides ne peuvent être interconnectées.

Enjeux environnementaux

Rappelons que par le passé, des présentations de la MRC des Laurentides et de Vélo Québec ont également été faites permettant d'aborder et de clarifier certaines notions techniques sur des enjeux environnementaux, dont les suivants :

- **Ilots de chaleur** : Selon la cartographie des îlots de chaleur du gouvernement du Québec, il n'y a aucun tronçon actuellement pavé du P'tit Train du Nord (de Boisbriand à Mont-Laurier: 150 km) qui est identifié comme étant un îlot de chaleur.
- **Gaz à effet de serre** : Selon une étude indépendante du Groupe Ageco sur le cycle de vie, le bilan carbone est identique pour le pavage et l'ajout de criblure de pierre. De plus, les gains de réductions de gaz à effet de serre seront encore plus notables si les résidents adoptent davantage les transports actifs pour leurs déplacements.
- **Risque d'inondation** : Un avis indépendant en ingénierie a été obtenu et confirme qu'« En conclusion, le projet n'a pas d'impact sur le débit de ruissellement, autant à petite échelle (...) qu'à grande échelle. » Ainsi, les impacts ne peuvent être que positifs.
- **Impacts sur les milieux hydriques** : un revêtement non stabilisé, telle que la criblure de pierre, est plus dommageable pour l'environnement et les milieux naturels des Laurentides par la destruction de ses montagnes (dynamitage) et l'accumulation de sédiments dans les écosystèmes aquatiques.

Un projet qui relie les deux principaux pôles urbains : une expérience améliorée

Ce projet d'envergure entre les bornes kilométriques 52 et 70, entre Sainte-Agathe-des-Monts et Mont-Blanc, se décline en deux phases. La première phase qui devrait débuter au début du mois de juin consiste à améliorer le drainage en bordure du tronçon (fossés, empièvements, changements de ponceaux, etc.).

La seconde consiste en la réfection de la surface de roulement puis le pavage subséquent.

L'entreprise Inter Chantiers Inc., qui a obtenu le contrat par appel d'offres, prévoit la fermeture de ce tronçon plusieurs semaines consécutives durant l'été. Une communication détaillée sera émise par la MRC des Laurentides et par la Corporation du P'Tit Train du Nord au moment venu.

Non seulement le pavage de ce tronçon s'ajoutera aux tronçons déjà pavés contigus, permettant ainsi d'avoir un parcours entièrement pavé en continu sur quelques 56,5 km entre Val-Morin et Mont-Tremblant, mais permettra, une fois terminée, une ouverture plus tôt et une fermeture plus tard dans la saison, rallongeant ainsi la durée d'utilisation de la piste.

« Un des objectifs de ce pavage est de rendre l'accessibilité à la piste pour permettre à tous de l'utiliser. Les enfants, les aînés et les personnes à mobilité réduite pourront ainsi profiter du parc en toute sécurité. Ce projet favorisera la vie active par le vélo, patins à roues alignées, planches à roulettes et marche et poussettes. Il permettra aussi à tous ses usagers de renouer des liens avec la nature qui borde la piste de ce parc linéaire à renommée mondiale », affirme Marc L'Heureux, préfet de la MRC des Laurentides.

La MRC des Laurentides tient à remercier le ministère du Transport et de la Mobilité durable, le ministère des Affaires municipales ainsi qu'Infrastructure Canada pour leur participation financière et leur préoccupation à rendre accessible à tous les citoyens l'accessibilité à cette infrastructure régionale et ainsi encourager les saines habitudes de vie.

À propos du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord

Le Parc linéaire Le P'tit Train du Nord, qui fait partie du réseau de la Route verte et du Sentier Transcanadien, est une infrastructure majeure dans les Laurentides. De renommée internationale, ce sentier récréotouristique de 232 km permet une expérience inégalée à des milliers de touristes et contribue également à la vitalité et au dynamisme de la région des Laurentides. Construit en partie sur une emprise ferroviaire abandonnée, Le P'tit Train du Nord est issu d'une belle collaboration régionale entre les MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut, de la Rivière-du-Nord, de Mirabel et de Thérèse-De Blainville. L'expérience du P'tit Train du Nord est unique grâce à l'implication du milieu dans la réussite de ce beau projet. Il est issu d'un mouvement citoyen qui militait pour la survie des gares à la suite de l'abandon du service ferroviaire au début des années 1980. Aujourd'hui, des familles et sportifs de tout acabit s'y rendent au fil des quatre saisons afin de pratiquer leur passion sur une infrastructure facilement accessible et sécuritaire.

Source et information :

Jérémie Vachon

MRC des Laurentides

819-425-5555, poste 1008

jvachon@mrclaurentides.qc.ca